

Céline Tellier

Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-Être animal

Issue de la société civile, Céline Tellier est Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être Animal depuis septembre 2019.

C'est une première expérience politique pour Céline Tellier. Cette docteur en sciences sociales et politiques a porté les enjeux environnementaux depuis 2010 au sein de la coupole des associations environnementales Inter Environnement Wallonie. Elle en était devenue la secrétaire générale en avril 2019.



Claudia Olazábal

Titulaire d'une Licence en Chimie et Radiochimie de l'Université de Strasbourg et d'un Master en Sciences de l'Université du Texas à Austin. Elle travaille pendant 3 ans au sein de l'Unité Ressources Durables - Consommation et Déchets, puis devient chargée de mission et chef du secteur des sols chargé de l'élaboration de la politique communautaire de protection des sols. Elle est durant 4 ans, Adjointe au Chef de l'Unité Biodiversité. Depuis 2013, elle est chef d'unité du Land Use & Management, au sein de la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne. Cette unité est en charge, entre autres, de l'agriculture, des forêts et des sols.



Aux Assises de la forêt :

Madame Olazábal présentera la Stratégie européenne sur les forêts et fera part à l'audience des réflexions au niveau européen sur le sujet.

LA FORÊT AU SECOURS DE LA SOCIÉTÉ

Christian MESSIER

Directeur Scientifique de l'Institut des Sciences de la Forêt Tempérée (ISFORT) au département des sciences naturelles de l'UQO (Université du Québec en Outaouais) depuis le 1 janvier 2013 et professeur régulier au département des Sciences biologiques de l'UQAM depuis 1992. Il est détenteur d'un baccalauréat en génie forestier (1984) et d'une maîtrise en écologie foresterie (1986) de l'Université Laval, Ville de



Québec, Québec, Canada et d'un doctorat en écologie forestière (1991) de l'Université de Colombie-Britannique, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada.

Après avoir passé un an à l'Université d'Helsinki, Finlande en tant que chercheur post-doctorat, il commence son professorat à l'UQÀM en 1992. Ses intérêts en recherche sont vastes, passant de la compréhension fondamentale de la croissance et de la mortalité des arbres au développement d'outils de décision pour une meilleure gestion de l'exploitation des forêts urbaines et naturelles. Ses recherches l'amènent à étudier plusieurs biomes à travers le monde. Il publie plus de 275 articles scientifiques, plusieurs livres ainsi que plusieurs chapitres de livres. Il est titulaire de la Chaire CRSNG/Hydro-Québec sur le contrôle de la croissance des arbres et de la Chaire du Canada sur la résilience des forêts face aux changements globaux. Il est aussi chroniqueur en environnement pour l'émission de ICI Radio-Canada, Moteur de Recherche.

Aux Assises de la forêt :

Il souhaite faire réfléchir l'assemblée sur le besoin d'augmenter la résilience de nos forêts à moyen et long-terme face aux menaces climatiques et perturbations biotiques (insectes, maladies, pression de broutage, etc). il soulignera également le caractère imprévisible de ces perturbations et conséquemment, le besoin de diversifier de façon intelligente nos forêts afin de réduire les risques de leur effondrement. Il insistera sur le fait que nos forêts ont été passablement modifiées et simplifiées par l'humain au cours des derniers 1000 ans et que nous ne pouvons plus seulement laisser faire la nature pour augmenter la résilience. Il présentera l'approche des réseaux complexes fonctionnels qu'il a développé avec plusieurs collègues comme une façon d'augmenter efficacement la résilience de nos forêts face aux incertitudes climatiques et biotiques futures.

Nathalie Grandjean

Docteure en Philosophie, chargée de recherche au FNRS (Université Saint-Louis, Bruxelles) et maîtresse de conférences (Université de Namur). Ses domaines de recherche sont la philosophie féministe et de genre, les humanités

environnementales ainsi que l'éthique du numérique et de la surveillance. Depuis octobre 2021, elle a démarré une recherche d'anthropologie philosophique sur les temporalités de la forêt à l'heure de l'Anthropocène, en prenant comme point de départ la crise des scolytes.



Aux Assises de la forêt :

La question de l'avenir de la forêt est au cœur de sa recherche d'anthropologie philosophique, qui a débuté en octobre 2021. Elle prend pour point de départ la crise des scolytes. Cette crise est tout à la fois une crise sanitaire, une crise économique et le reflet des dérèglements climatiques, tout comme elle permet de comprendre que la forêt est

au cœur de désirs parfois contradictoires de la part de ses différents usagers. Mais ce qui l'intéresse particulièrement, c'est que le futur des forêts s'inscrit dans un temps très long, que la raison humaine a du mal à imaginer, parce qu'elle se cantonne au présentisme de nos sociétés de la modernité avancée. Comment retrouver une imagination pour les forêts ? Comment s'inspirer du temps long des arbres pour réinventer nos temporalités ?

PROPRIÉTAIRES FORESTIERS, ENTRE RESPONSABILITÉS ET PASSION

Maxime LÉONET

Ingénieur Industriel Electromécanicien – Arts et Métiers Pierrard-Virton et Bourgmestre de la commune de Daverdisse



Il occupe des Fonctions de représentation en lien avec la forêt : Membre permanent au sein du Pôle Ruralité, Administrateur au CA de l'Office économique wallon du bois, Administrateur au CA de la Société Royale Forestière de Belgique et Président de la Commission locale de développement rural Trésorier du Parc Naturel de l'Ardenne méridionale Vice-Président Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne Membre de la commission Natura 2000 de Neufchâteau Tous ces mandats sont à titre bénévole

Aux Assises de la forêt :

Sur Daverdisse, nous disposons de +/- 3.000 hectares de propriétés forestières communales, 2/3 feuillus, 1/3 résineux. Il se pose la question de savoir s'il est attendu quelque chose de plus technique, sylvicole ... ou autre. Il est directement concerné pas les plantations et travaux connexes (protections, dégagement, dépressage, détournage, voiries, création de quais, aménagements divers pour la biodiversité, diversification, ...) et la mise en place d'une dynamique d'investissements en forêt (lié à un plan d'aménagement bien évidemment). Tout cela pour assurer l'avenir et les diverses missions de la forêt, et ne le cachons pas, l'avenir des finances communales. Il est important aussi de parler des états d'assiette annuels, des produits de la forêts, divers types de ventes et acheteurs (professionnels et particuliers). Nous avons la chance d'avoir de magnifiques forêts (et les revenus qui vont avec) sur Daverdisse. Les prédécesseurs ont énormément investi (dans l'entre deux guerres jusqu'aux années 60) et la commune vit sur ces acquis. Il est donc de son devoir de faire la même chose et d'investir pour les générations futures.

Philippe DE WOUTERS

« Propriétaires privés »

Directeur de la Société Royale Forestière de Belgique asbl
Ingénieur Agronome - Option : Eaux et Forêts, Philippe De Wouters est chercheur à l'UCL de 1993 à 1995. Son travail concerne le dépérissement des forêts par la pollution atmosphérique et étudie les traitements de restauration. *Il a une* Connaissance complète du secteur forestier et rural au sens large : Administration, gestionnaires, recherche, usagers, associations environnementales, exploitation...



Aux Assises de la forêt :

La forêt privée, une histoire de famille et un avenir en perpétuel changement. De génération en génération, les propriétaires de forêts privées apportent leur énergie pour maintenir ou améliorer le patrimoine familial. Chaque période a vécu des changements sociologiques, économiques et écologiques qui marquent l'histoire de chaque parcelle boisée. La forêt, c'est du long terme : le propriétaire récolte ce que les anciens ont réalisé et il transmet aux jeunes une forêt qui lui semble la plus prometteuse. Philippe De Wouters vous partagera lors de ce colloque son expérience de plus de 25 ans de vulgarisation forestière avec les propriétaires privés. L'évolution de leurs visions, de leurs ambitions, de leurs actions et la manière dont ils vivent les changements après une tempête (1990) ou les crises sanitaires de ces dernières années. Les propriétaires forestiers privés portent la responsabilité d'un espace de nature qui implique la nécessité d'en assumer les charges, les menaces et les bénéfices. Leur défi pour l'avenir réside donc dans l'appropriation des différents risques et leviers d'actions pour assurer aux générations futures un patrimoine protégé avec la plus grande multifonctionnalité ; aujourd'hui et demain.

LA FORÊT ET SON PUBLIC

Michel LEYTEM

« Forêts, jardins des villes (gestion et accueil du public dans les forêts) »

Diplômé en sciences naturelles et sylvicoles de l'université de Fribourg en Br. (Allemagne)
Chef de l'arrondissement de la nature et des forêts Sud –
Administration de la nature et des forêts du Grand-Duché de Luxembourg
National Focal Point of the Integrate Network (EFI European Forest Institute)
Président PROSILVA Luxembourg asbl



Membre du cercle forêt-bois de LIBRAMONT Cooperalia

Aux Assises de la forêt :

La forêt européenne au début de ce 21ème siècle est confrontée à des défis majeurs, dont le plus grand est sans doute le changement climatique. Ses effets sont observés en forêt depuis un certain temps, que ce soit à travers une énorme prolifération massive d'insectes nuisibles (scolytes), de longues périodes de sécheresse et un risque croissant d'incendies de forêt ainsi que l'immigration d'espèces envahissantes. Parallèlement, le 21e siècle sera le siècle des villes. Suivant l'ONU, d'ici 2050, deux-tiers de la population mondiale habiteront les villes. Dès lors, les gens se posent des questions sur l'état de la forêt et la pression sociale sur la forêt va également accroître.

La sylviculture moderne et durable doit relever ces défis et s'adapter aux changements par une adaptation de la gestion forestière. Dans le contexte précité, il importe que cette gestion soit multifonctionnelle, intégrative et résiliente !

Mais dans les forêts (péri-)urbaines, la mise en œuvre d'une gestion durable multifonctionnelle engendre souvent incompréhension, insatisfaction voire des conflits entre usagers et forestiers. Dans notre société, nous remarquons un éloignement progressif du monde rural et du monde citadin. Les citoyens ignorent de plus en plus le fonctionnement de la forêt en général et de sa gestion en particulier, mais recherchent essentiellement la récréation et le loisir. Et le forestier périurbain doit faire face à ces problèmes. Il est idéalement placé à favoriser le rapprochement des différentes parties intéressées à la forêt : gestionnaire et usager au sens large. La sensibilisation du public constitue, dans ces régions, une mission essentielle du forestier. Nous respectons seulement ce que nous connaissons et ce que nous estimons ! Actuellement, l'émergence de solutions est entravée par une connaissance insuffisante du profil très diversifié des usagers et de leurs besoins. Leur consultation et participation à la gestion sont encore embryonnaires.

Parallèlement gestionnaires et propriétaires doivent recevoir les usagers sans a priori et être conscient que ces usagers constituent également des clients potentiels pour la ressource noble qui est le bois. Ce facteur est essentiel pour un secteur forêt-bois local, durable et innovatif.

Nicolas Nederlandt

« Le tourisme en forêt et en projets »

Directeur de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Ingénieur industriel agronome, il a toujours été intéressé par les stratégies territoriales et la co-construction de projets. Le travail des Parcs naturels étant de collaborer et de faciliter le travail en commun, cela correspond bien au travail réalisé par la Fédération. Son travail consiste à échanger entre Parcs naturels pour partager leurs compétences respectives et rendre plus efficient les projets.



Aux Assises de la forêt :

Les Parcs naturels développent de nombreux projets transversaux en lien avec la forêt notamment pour une mise en place d'une vraie multifonctionnalité de celle-ci. Cela implique de rassembler de nombreux acteurs : gestionnaires publics et privés, usagers, conseils cynégétiques, structures touristiques, naturalistes, etc. Nicolas Nerderlandt apportera des exemples concrets de travail collaboratif sur des thématiques variées en lien avec la forêt.

FORÊT ET CLIMAT

Quentin LEROY

« La forêt qui souffre du climat »

Responsable du suivi des dépérissements forestiers à l'Observatoire wallon de la santé des forêts, Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole - SPW ARNE (DEMNA)



Quentin Leroy est responsable du pôle entomologique, du suivi des dépérissements forestiers ainsi que du réseau de correspondants-observateurs. Étant donné ces différentes missions, il observe depuis presque une décennie l'augmentation des problèmes sanitaires en forêt.

Aux Assises de la forêt :

Il apportera une synthèse de l'évolution des problèmes sanitaires principaux en forêt wallonne.

Antoine GEERINCKX

« La forêt au service du climat »

Antoine Geerinckx est un entrepreneur social belge. Il est le cofondateur du pionnier belge de l'action climatique : "CO2logic" (2006), qui fait partie de South Pole depuis 2021.

En cours de route, il a cofondé d'autres start-ups de développement durable et à impact positif telles que Greentripper.org , Airscan.org , Naturalogic.org , Earth-Funders.org & GoForest.org.

Au cours de ses 15 années de carrière dans l'action pour le climat et le développement durable, l'équipe de CO2logic a remporté



différents prix tels que le "Be Fair Award" (Coopération belge), le "Best Innovator Award" (Solvay Business School/AT Kearney) et le "Rising Star Award" (Commission européenne).

Antoine GUEERINCKX est également engagé dans la protection de nos océans, utilisant son réseau pour les bonnes ONG. Il fait partie du conseil consultatif de River Clean Up et est bénévole pour Surfrider Foundation.

Ses citations préférées sont « que chacun balaie devant sa porte et le monde entier sera propre » (von Goethe) car c'est exactement ce que nous devons faire pour résoudre les crises climatiques ! Et "restez proche de la nature et vous ne vous perdrez jamais" parce que nous nous sommes éloignés de la nature avec toutes les conséquences de la société moderne qui y sont liées...

Aux Assises de la forêt :

Une vue sur les évolutions des 15 dernières années en matière d'action climatique, depuis la création de CO2logic. Les forêts en font partie, et de nombreux pays ont développé des mécanismes au bénéfice du reboisement, régénération. CO2logic travaille étroitement avec des ONGs en Belgique et au niveau international pour éviter la déforestation et assurer le reboisement.

FORÊT ET BIODIVERSITÉ

Daniel VALLAURI

« La biodiversité au secours de la forêt »

Daniel VALLAURI est docteur en écologie forestière, Prix de Biologie intégrative (2005), Prix Foulon (2010) de l'Académie des Sciences (Paris). Il est aujourd'hui Responsable des programmes sur les forêts du WWF en France. Il s'occupe au niveau national et international de conservation de la biodiversité des forêts, de promotion des outils innovants pour la gestion productive en Europe (sylviculture proche de la nature, paiement de services écosystémiques) et de la restauration des paysages forestiers (Bassin méditerranéen, Madagascar, Nouvelle-Calédonie, Mexique). Les forêts anciennes d'Europe et les forêts primaires des tropiques ont été une référence inspirante pour son travail. Parmi les réalisations récentes figure le développement d'une méthode d'évaluation des qualités écologiques des forêts anciennes.



Aux Assises de la forêt :

En France, nous avons ces dernières années un débat nourri sur la gestion des forêts face à la crise climatique, à la perte de biodiversité et aux attentes accrues de la société. Un processus d'Assises nationales de la forêt et du bois se termine mi-février, renouvelant la façon dont le débat est conduit. Une partie des discussions techniques, sur le rôle

d'atténuation des forêts dans l'atténuation du changement climatique, l'augmentation de la résilience des forêts pour leur adaptation et une meilleure prise en compte de la biodiversité me semblent se poser de façon proche en Wallonie. Scientifiques et ONG ont proposé de fonder les évolutions nécessaires de la gestion sur la biodiversité, assurance vie des forêts.

Marc-André SELOSSE

« Et le sol dans tout cela ? »

Marc-André SELOSSE est professeur du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris et aux universités de Gdansk (Pologne) et Kunming (Chine). Ses recherches portent sur l'écologie et l'évolution des associations à bénéfices mutuels (symbioses). Mycologue et botaniste, il travaille en particulier sur les symbioses mycorhiziennes qui unissent des champignons du sol aux racines des plantes.



Président de BioGée et membre de l'Académie d'Agriculture de France, il est éditeur de quatre revues scientifiques internationales et de la revue de vulgarisation Espèce. Il a publié plus de 190 articles de recherche et 190 d'articles de vulgarisation et une centaine de vidéos. Il a publié des ouvrages grand public sur les microbiotes (Jamais seul, 2017), les tannins (Les goûts et les couleurs du monde, 2019) et le sol (L'origine du Monde, 2021). Il est co-auteur d'une bande dessinée sur le sol avec Mathieu Burniat (Sous Terre, 2021, Dargaud). Il a reçu le prix Homme-Nature de la Fondation Sommer 2020.

Aux Assises de la forêt :

Marc-André Selosse parlera de changement climatique, cortège symbiotique, interactions en forêt, nécessité d'un lien chercheurs-décideurs sur ces sujets

Alain LICOPPE

« Forêt et gibier »

Bioingénieur Eaux et Forêts et coordinateur de la Cellule Faune sauvage au Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole (SPW ARNE/DEMNA/ Direction de la Nature et de l'Eau)



Maître de conférences invité à Université de Liège, Responsable du Cours de gestion des espèces en milieu tempéré

Aux Assises de la forêt :

La faune sauvage fait partie intégrante de l'écosystème forestier. Mais cerfs, chevreuils et sangliers, les principales espèces de grand gibier présentes en Wallonie, exercent une pression d'herbivorie qui, à partir d'un certain seuil, impacte négativement la dynamique des milieux forestiers en contribuant à freiner leur renouvellement et leur diversification. Alors que le changement climatique profite aux ongulés sauvages, il met potentiellement en péril l'avenir de l'écosystème forestier.

La régulation de ces espèces est confiée aux chasseurs dont les objectifs ne sont pas nécessairement compatibles avec les enjeux du gestionnaire forestier dans le système actuel. Les outils mis en place pour mesurer scientifiquement les éléments nécessaires à la définition de l'équilibre forêt-gibier n'ont pas suffi à satisfaire à la fois le gestionnaire forestier et le chasseur.

Un défi pourrait être de réinventer le schéma de gestion actuel principalement régi par le contrat de location qui lie le propriétaire et le chasseur d'une part, et par les interactions entre le DNF et les conseils cynégétiques, d'autre part.

FORÊT ET VALORISATION DU BOIS

Emmanuel DEFAYS

« La filière forêt bois en «r»évolution »

Ingénieur agronome et docteur en Sciences agronomiques (UCLouvain).

Directeur général de l'Office économique wallon du bois (développement économique de la filière bois en Wallonie)



Tout au long de son parcours professionnel, il a focalisé son attention sur les propriétés et les usages des bois et des produits à base de bois, ainsi que sur les difficultés techniques et économiques auxquelles se heurte la valorisation du bois en Wallonie. Il a été successivement chercheur à l'UCLouvain (1983-1995), puis à l'ULB (1995-2002), chargé de la vulgarisation à la Société Royale Forestière de Belgique, de la mise en place du Centre de Compétence FOREM Wallonie Bois, conseiller scientifique et technique au Belgian WOODFORUM, collaborateur de l'association Bois & Habitat, enseignant du bachelier en construction bois de la HERS et expert bois indépendant.

Aux Assises de la forêt :

Le bois est le produit majeur de la forêt. C'est lui qui, par le concours de toute une filière, contribue le mieux à sa valorisation, et par là à sa pérennité. Ni bois sans forêt, ni forêt sans bois...

Il faut, encore et encore, rappeler le lien entre la forêt et le bois. Rappeler que la forêt est pourvoyeuse d'une matière première particulièrement intéressante à de multiples égards.

D'abord sur un plan socio-économique, parce que le bois est une ressource locale à haute valeur ajoutée potentielle. Ensuite sur les plans environnemental et stratégique, parce que le bois est le plus puissant levier dont la Wallonie dispose pour réussir la transition bas carbone et contribuer ainsi à la lutte contre les changements climatiques. Enfin sur le plan sociétal, parce que la filière bois est un parangon d'économie circulaire, et parce que le matériau bois restera, dans une inéluctable urbanisation, un lien à la nature dont l'inconscient collectif reste si dépendant.

Emmanuel Defays hissera haut la bannière du bois, et répétera qu'il vient de l'arbre, et l'arbre de la forêt. Les avenir de la forêt et de la filière bois sont ainsi indissolublement liés : tous ceux qui gèrent la forêt, qui récoltent le bois, qui le transforment, le valorisent, le mettent en œuvre et l'utilisent sont intimement dépendants les uns des autres, et intimement dépendants d'une forêt saine et durable.

Les défis ? La forêt, donc la ressource se transforment. Les modes de consommation sont en pleine mutation. La filière bois doit comprendre ces évolutions fondamentales, et se doter de toute l'agilité nécessaire, non seulement pour les accompagner mais pour les encourager.